

Acte Certifié exécutoire

Envoi : 20/10/2015

Réception par le Prefet : 20/10/2015

Publication : 23/10/2015



Conseil départemental
Haut-Rhin
Extrait des délibérations
du Conseil départemental

Pour le Président du Conseil Général
et par délégation
Ludovic LIONS
Chef du Service Administratif de
l'Assemblée

N° CG-2015-7-2-6

Séance du vendredi 16 octobre 2015

MUTUALISATION DES ACTIONS ET DES MOYENS

Présidence de : M. Eric STRAUMANN

PRESENTS :

MM. ADRIAN, BECHT, BIHL, COUCHOT, DELMOND, Mmes DIETRICH, DREXLER, FUCHS, M. GRAPPE, Mme GROFF, M. HAGENBACH, Mme HELDERLE, MM. HEMEDINGER, JANDER, Mmes JENN, KLINKERT, LUTENBACHER, MARTIN, MEHLEN-VETTER, MILLION, MULLER Betty, M. MULLER Lucien, Mmes ORLANDI, PAGLIARULO, RAPP, MM. SCHELLENBERGER, SCHITTLY, Mme SCHMIDIGER, MM. TRIMAILLE, VOGT, WITH.

EXCUSES :

M. HABIG, Mme VALLAT.

Le Conseil départemental,

VU l'article L 3211-1 du Code Général des Collectivités Territoriales relatif aux compétences du Conseil Départemental,

VU le rapport commun et la résolution approuvés lors de la réunion des Assemblées départementales du Bas-Rhin et du Haut-Rhin le 25 septembre 2015,

VU le rapport du Président du Conseil départemental,

APRES EN AVOIR DELIBERE

Décide:

- de la coordination des actions et moyens dédiés à la langue et la culture régionales afin de mobiliser les forces vives pour assurer le développement de la politique en faveur d'une culture bilingue ;
- de l'articulation des actions et moyens et la convergence de leurs outils dans toutes les politiques où celle-ci sera pertinente et aboutira à une meilleure efficacité et à une économie des coûts de fonctionnement.

LE PRESIDENT

Eric STRAUMANN

Adopté à l'unanimité